

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

**Rapport de l'auditeur indépendant et
États financiers**

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.** (« l'organisme »), qui comprennent le bilan au **31 mars 2025** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 mars 2025**, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink, reading "Poirier & Associés Inc." followed by a small asterisk.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 27 mai 2025

* Par CPA auditeur permis de comptabilité publique n° A146562

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

États financiers

31 mars 2025

Index

États financiers

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 6

Renseignements supplémentaires

Résultats détaillés	Annexes A à B
---------------------	---------------

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
Produits <i>[Annexe A]</i>		
Gouvernement du Québec	286 554 \$	253 703 \$
Gouvernement du Canada	8 502	8 080
Contributions financières	489 039	445 743
Dons et autofinancement	59 818	53 448
	843 913	760 974
Charges <i>[Annexe B]</i>		
Ressources humaines	739 593	688 123
Organisation	66 931	50 963
Administration	26 385	25 129
	832 909	764 215
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles	11 004	(3 241)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 377	3 866
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 627 \$	(7 107) \$

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Grevé d'affectations internes	Non grevé d'affectations	2025	2024
Solde au début	28 777 \$	65 347 \$	94 124 \$	101 231 \$
Excédent (insuffance) des produits sur les charges	-	8 627	8 627	(7 107)
	28 777	73 974	102 751	94 124
Utilisation et virements d'affectations internes [note 7]	(13 777)	13 777	-	-
Solde à la fin	15 000 \$	87 751 \$	102 751 \$	94 124 \$

Bilan

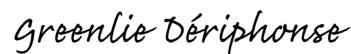
Au 31 mars 2025

	2025	2024
Actif		
À court terme		
Encaisse	104 443 \$	45 980 \$
Placement temporaire [note 3]	108 424	105 382
Subvention à recevoir	4 000	25 423
Sommes à recevoir de l'État	4 093	3 353
	220 960	180 138
Immobilisations corporelles [note 4]	9 505	11 882
	230 465 \$	192 020 \$
Passif		
À court terme		
Fournisseurs et charges à payer [note 5]	57 103 \$	56 252 \$
Subventions et contributions reportées [note 6]	70 611	41 644
	127 714	97 896
Actif net		
Grevé d'affectations internes [note 7]	15 000	28 777
Non grevé d'affectations	87 751	65 347
	102 751	94 124
	230 465 \$	192 020 \$

Pour le Conseil d'administration



Kamal Chafik - Président



Greenlie Dériphonse - Vice-Présidente

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Subventions et contributions financières	834 485 \$	661 716 \$
Dons et autofinancement	59 818	53 520
	894 303	715 236
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(832 798)	(747 947)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	61 505	(32 711)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	151 362	184 073
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	212 867 \$	151 362 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués comme suit :		
Encaisse	104 443 \$	45 980 \$
Placement temporaire	108 424	105 382
	212 867 \$	151 362 \$

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Constitution et mission de l'organisme

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc. est un organisme à but non lucratif, constitué le 10 octobre 1984, selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est enregistré comme organisme de bienfaisance et est exempté d'impôt.

Sa mission est de :

- prévenir la délinquance chez les jeunes et les sensibiliser aux problèmes des individus ou des groupes dans le besoin;
- encourager les jeunes à utiliser leurs temps libres pour exécuter des tâches communautaires;
- permettre aux jeunes d'actualiser leurs compétences au profit de la communauté;
- développer chez les jeunes leur capacité de donner et susciter leur engagement;
- développer chez les jeunes leur sens des responsabilités;
- favoriser leur sentiment d'appartenance à un groupe par des activités de loisirs;
- encourager la population à découvrir une image plus juste des jeunes;
- devenir une ressource pour les organismes du milieu et pour la population en général.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés au moment où elles ont lieu.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous cette forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative. Lorsque l'organisme constate des circonstances indiquant qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Toute réduction de valeur est comptabilisée en charges aux résultats. Les taux et méthodes utilisés sont les suivants :

Mobilier et équipement de bureau	20%	amortissement dégressif
Matériel informatique	33%	amortissement linéaire

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Ventilation des charges

Les charges directement liées à un programme ou activité sont attribuées à ce programme ou cette activité en fonction du budget alloué pour cette activité ou programme. Les frais de personnel sont calculés au prorata des heures travaillées pour chaque programme.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du placement temporaire et de la subvention à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Notes complémentaires

31 mars 2025

3. Placement temporaire

L'organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à protéger son capital tout en obtenant un rendement satisfaisant. La juste valeur du compte avantage entreprise correspond au coût. Le taux d'intérêt à la fin de l'exercice était de 2,8% (2,50% en 2024).

4. Immobilisations corporelles	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2025	2024
Mobilier et équipement de bureau	25 615 \$	16 110 \$	9 505 \$	11 882 \$
Matériel informatique	7 550	7 550	-	-
	33 165 \$	23 660 \$	9 505 \$	11 882 \$

5. Fournisseurs et charges à payer	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	6 326 \$	9 481 \$
Salaires à payer	14 719	12 772
Vacances courues	36 058	33 999
	57 103 \$	56 252 \$

6. Subventions et contributions reportées

Les subventions et contributions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2024	Encaissements	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2025
Ville de Montréal				
Arrondissement Montréal-Nord	- \$	75 000 \$	57 348 \$	17 652 \$
Réseau réussite Montréal	16 153	112 315	103 777	24 691
Fondation Dufresne et Gauthier	22 500	30 000	30 000	22 500
Fondation La Clé	2 991	15 000	12 223	5 768
	41 644 \$	232 315 \$	203 348 \$	70 611 \$

7. Actif net grevé d'affectations internes

L'actif net grevé d'affectations internes au 31 mars 2025 se détaille comme suit :

	Solde au 31 mars 2024	Affectation	Utilisation et virements	Solde au 31 mars 2025
Projet la Loi 25	5 000 \$	- \$	5 000 \$	- \$
Projet spécial de développement des ressources humaines et de la programmation	8 777	-	8 777	-
Identité visuelle et les outils de communication	15 000	-	-	15 000
	28 777 \$	- \$	13 777 \$	15 000 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

8. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

Risque de crédit

L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Renseignements supplémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Mission	Pairs aidants	Place à l'entraide !	Transition 2	2025	2024
Produits						
Gouvernement du Québec						
Ministère de la santé et des services sociaux						
CCSMTL PSOC - Mission globale	165 522 \$	- \$	- \$	- \$	165 522 \$	156 295 \$
CCSMTL PSOC - Entente de financement pour activités spécifiques - SCLS	-	-	38 085	-	38 085	37 084
CCSMTL DRSP - MVFJ	-	57 947	-	-	57 947	56 424
CIUSSS NIM - Aire Ouverte	-	25 000	-	-	25 000	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-	-	-	-	3 900
	165 522	82 947	38 085	-	286 554	253 703
Gouvernement du Canada						
Emplois été Canada	-	-	8 502	-	8 502	8 080
	-	-	8 502	-	8 502	8 080
Contributions financières						
Centraide du Grand Montréal						
Mission globale	124 687	-	-	-	124 687	124 445
Séjour en camps	1 700	-	-	-	1 700	1 700
Ville de Montréal						
Arrondissement Montréal-Nord	-	57 348	40 000	-	97 348	87 600
Entente MIFI-Ville 21-24 (BINAM)	-	-	-	-	-	53 008
Réseau réussite Montréal	-	51 978	15 000	36 799	103 777	39 474
Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île	-	-	-	148 449	148 449	85 797
Société Canadienne de la Croix Rouge	13 078	-	-	-	13 078	53 719
	139 465	109 326	55 000	185 248	489 039	445 743
Dons et autofinancement						
Fondation Dufresne et Gauthier	30 000	-	-	-	30 000	30 000
Fondation La Clé	-	-	12 223	-	12 223	15 000
Dons des particuliers et autres dons	12 400	-	-	-	12 400	5 568
Divers et intérêts	3 195	2 000	-	-	5 195	2 880
	45 595	2 000	12 223	-	59 818	53 448
Total des produits	350 582	194 273	113 810	185 248	843 913	760 974

Renseignements supplémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2025

	Mission	Pairs aidants	Place à l'entraide !	Transition 2	2025	2024
Charges						
Ressources humaines						
Salaires et charges sociales	289 724	170 153	97 542	174 990	732 409	675 769
Développement des ressources humaines	6 320	-	-	-	6 320	10 612
Formation	428	318	-	118	864	1 742
	296 472	170 471	97 542	175 108	739 593	688 123
Organisation						
Sorties et activités	7 783	14 392	12 087	4 020	38 282	27 801
Matériel d'activités	935	5 426	353	2 364	9 078	4 812
Mobilier et équipement de bureau	487	897	-	-	1 384	3 288
Fournitures de bureau	5 742	87	1 728	203	7 760	7 776
Site internet	450	-	-	-	450	378
Représentation	5 552	-	-	-	5 552	4 260
Déplacement	797	1 330	837	1 461	4 425	2 648
	21 746	22 132	15 005	8 048	66 931	50 963
Administration						
Assurances	6 201	-	-	-	6 201	5 897
Audit et services comptables	7 230	-	-	-	7 230	7 040
Télécommunications	6 356	1 670	1 263	2 092	11 381	10 724
Frais financiers	1 573	-	-	-	1 573	1 468
	21 360	1 670	1 263	2 092	26 385	25 129
Total des charges	339 578	194 273	113 810	185 248	832 909	764 215
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant amortissement des immobilisations corporelles	11 004	-	-	-	11 004	(3 241)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 377	-	-	-	2 377	3 866
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 627 \$	- \$	- \$	- \$	8 627 \$	(7 107) \$